

Enjeux internationaux et politique migratoire en Europe

Christian MICOULEAU

Institut d'Etudes Politiques (Bordeaux)

Introduction

Les Etats-Nations sont aujourd'hui confrontés à différents enjeux, liés notamment au développement d'une mondialisation des échanges qu'il s'agisse des biens, des services, des capitaux ou des informations, qui transcendent les frontières, et à l'émergence de nouvelles puissances qui entendent contester le leadership économique des Etats-Unis.

Dans ce monde multipolaire les Etats-Nations cherchent à préserver leur culture et leur identité face au cosmopolitisme et au multiculturalisme qui pourrait porter atteinte à leur souveraineté, alors même qu'ils ne sont pas hostiles aux échanges économiques.

Ce repli identitaire, qui se traduit le plus souvent par un nationalisme assumé, comme c'est le cas en Inde et dans plusieurs pays européens, fait du contrôle des frontières et des migrations un enjeu majeur qui fait débat entre les tenants du multiculturalisme et ceux qui ont une perception négative des migrants.

On verra que l'enjeu est donc civilisationnel avec les migrations, principalement issues de pays musulmans, qui accèdent à l'idée d'une menace pesant sur la liberté de conscience, d'opinion, la séparation du politique et du religieux, la tolérance, l'égalité entre les hommes et les femmes, qui sont précisément les valeurs communes constitutives d'une identité européenne.

L'Europe pourra-t-elle à la fois défendre sa puissance économique, protéger ses frontières, promouvoir les valeurs communes et réguler l'immigration ?

Tels sont les enjeux que doit relever l'Union Européenne.

1 – La mondialisation et le multiculturalisme menacent-ils les valeurs occidentales ?

Traditionnellement on oppose deux civilisations, la civilisation occidentale, qui a engendré les grandes idéologies politiques du XXème siècle, le libéralisme, le socialisme, l'anarchisme, le marxisme, le communisme, la social-démocratie et le fascisme et les civilisations dites non occidentales. Aucune autre civilisation n'a engendré d'idéologie politique importante. Toutefois l'Occident n'a jamais suscité de grande religion alors même que ce qui peut définir une civilisation demeure souvent la religion.

A cet égard on dira que ce qui définit une civilisation, ce sont à la fois des éléments objectifs comme la langue, l'histoire, la religion, les coutumes et les institutions et des éléments subjectifs d'auto-identification comme une identité culturelle.

Si les occidentaux peuvent estimer leur civilisation unique elle n'est toutefois pas universelle.

Or les distinctions majeures entre les peuples ne sont pas idéologiques, comme ce fut le cas au moment de la guerre froide entre le monde soviétique et le monde dit libre, mais davantage politiques, économiques ou culturelles.

Samuel Huntington, (Le Choc des civilisations édité en 1993) tout comme Oswald Spengler, (Le déclin de l'Occident édité en 1918) voient 7 à 8 grandes civilisations (Occidentale, Latino-américaine, Africaine, Chinoise, Hindoue, Bouddhiste, Japonaise, Islamiste)

Toutefois à la différence d'Huntington qui considère que les civilisations peuvent être pérennes à la différence des empires qui peuvent disparaître ou des gouvernements, Spengler estime que les civilisations sont des êtres vivants soumis à la croissance, à la maturité et au déclin.

C'est dire que les civilisations transcendent les Etats qui sont des entités qui peuvent au cours des siècles connaître des évolutions voire des révolutions qui, si elles modifient leurs systèmes de gouvernement ou leurs frontières ne changent pas fondamentalement les éléments qui constituent leur unité civilisationnelle.

Une civilisation peut donc englober une ou plusieurs entités politiques qu'il s'agisse de cités-Etats, des empires (l'Empire Austro- Hongrois est à cet égard emblématique de cette situation, il était peuplé à la fois d'Autrichiens, de Hongrois, de Tchèques de Serbes, de Slovènes, de

Polonais, de Ruthènes etc...Après la défaite des empires centraux (1918) le traité de Saint-Germain-en-Laye (1919) fit disparaître l'Empire, que remplacèrent des Etats indépendants) des fédérations, des confédérations, des Etats-nations ou des Etats multinationaux qui avaient des formes de gouvernement très diverses.

Ce qui ne veut pas dire non plus que les civilisations ne peuvent pas disparaître, ce fut le cas pour la Mésopotamie, l'Egypte, la Crète, la civilisation byzantine etc...

Dans le monde d'après la guerre froide, la culture est une force de division et d'unité. Les conflits actuels et sans doute à venir, sont des conflits essentiellement culturels et le renouveau du religieux dans le monde accroît encore les différencialismes culturels (Cf ce qui se passe en Inde)

La thèse de Francis Fukuyama (La fin de l'histoire et le Dernier Homme, 1992) comme quoi nous aurions atteint le terme de l'évolution idéologique de l'humanité et de l'universalisation de la démocratie libérale en tant que forme définitive de gouvernement, même si cette thèse était rationnellement démontrée, ne mettrait pas fin aux divergences culturelles.

N'oublions pas qu'une nation c'est à la fois un peuple, une culture, une langue, un territoire et une histoire partagée. Ce n'est pas qu'un plébiscite de tous les jours, comme l'écrivait Ernest Renan dans son essai « Qu'est-ce qu'une nation ? », mais une communauté de destin ou l'histoire à certes sa part et où un peuple se reconnaît aussi dans des valeurs communes et partagées.

Nous sommes passés aujourd'hui d'un monde bipolaire à un monde multipolaire constitué de 190 Etats plus ou moins indépendants qui, et c'est le paradoxe, face à une mondialisation des échanges économiques et des informations, souhaitent préserver voire renforcer leur souveraineté, défendre leur identité et garantir leur sécurité et les alliances qui se forment peuvent être des alliances de circonstances, politiques stratégiques ou économiques.

L'économie et le contrôle des ressources rares devenant le nouvel enjeu des Etats pour assurer leur leadership, leur indépendance et renforcer leur souveraineté.

S'il est aujourd'hui difficile d'imaginer un conflit direct entre grandes puissances, qui serait politiquement et économiquement fortement préjudiciable aux belligérants, le commerce comme l'écrivait Benjamin Constant, a remplacé la guerre comme moyen d'arriver au même but, celui de posséder ce que l'on désire.

Mais face à l'hyperpuissance américaine d'autres nations souhaitent contester ce leadership que ce soit la Chine, l'Inde ou la Russie pour établir une forme d'équilibre des puissances dans un monde géopolitique très instable.

Et comment affirmer ce statut de grande puissance sinon par une croissance de ses moyens militaires comme le font la Chine et l'Inde qui sont par ailleurs des puissances nucléaires au même titre que le Pakistan, la Russie et la Corée du Nord.

C'est également le cas du Japon qui, face à la montée des menaces régionales avec la Corée du Nord, la Chine mais aussi la Russie, augmente son budget défense qui atteindra 47 milliards de dollars en 2019.

Dans ce concert des nations, l'Europe joue un rôle particulier. Si elle apparaît comme la plus grande puissance économique mondiale, elle n'est pas véritablement un ensemble géopolitique homogène.

Les Etats qui la constituent demeurent à bien des égards indépendants les uns des autres, chacun d'eux conservant son armée et ses propres lois en dépit des efforts pour harmoniser la législation dans des domaines non régaliens.

On rappellera à cet égard que le traité signé par six Etats en 1952 visant la création d'une armée européenne de défense (CED) n'a pas été ratifié par la France en 1954 alors même que c'est la France qui avait fait cette proposition.

Ce sujet revient périodiquement dans les débats européens, sans pour cela trouver un consensus tant les enjeux sont complexes. A l'époque il s'agissait de placer cette armée européenne sous la supervision du commandant en chef de l'OTAN, ce qui vu les déclarations de Donald Trump appelant à consacrer 2% du PIB à la défense, ne serait sans

doute plus le cas, mais les questions de coordination de cette armée et d'harmonisation des matériels demeurent.

L'entrée dans l'Union Européenne de dix nouveaux membres en 2004 (Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne,

République tchèque Slovaquie et Slovénie) pour des raisons essentiellement de stabilité géopolitique, n'a pas été accepté par tous les Etats membres qui auraient préféré un élargissement progressif.

De même les Balkans représentent encore une zone de tension en Europe. Plus de deux décennies après la fin de l'ex-Yougoslavie, les tensions demeurent dans cette région. Certes la Slovénie et la Croatie ont déjà rejoint l'Europe, mais la Macédoine du Nord n'est parvenue que récemment à résoudre son conflit diplomatique avec la Grèce.

Quant à la Serbie elle n'a toujours pas accepté l'indépendance de son ancienne province du Kosovo et les relations entre les deux pays sont au plus bas.

La situation de la Turquie montre que cet élargissement ne se fait pas que sur des critères économiques mais bien sur des critères à la fois géostratégiques et culturels.

Ce grand dessein européen visant à former une communauté de destin au travers d'un grand marché et d'une monnaie unique afin de garantir une stabilité politique et un bon niveau de vie est aujourd'hui en panne, contesté par ceux-là mêmes qui furent à l'origine de sa création et qui veulent notamment remettre en question l'espace Schengen pour reprendre le contrôle de leurs propres frontières.

On voit qu'on s'éloigne d'une Europe fédérale qui consisterait à accroître nos solidarités tout en préservant nos particularismes.

C'est toute la difficulté dans un monde à la fois ouvert mais instable de maintenir une fédération d'Etats qui ont pourtant des enjeux similaires une histoire et une culture commune.

Parallèlement on assiste à des évolutions qui peuvent compromettre l'unité et la souveraineté de certains Etats par l'émergence d'entités infra-étatique, voire régionale, avec des revendications autonomistes ou sécessionnistes comme en Espagne. Ce qui pourrait donner des idées à d'autres entités y compris en France dès lors qu'elles considèrent avoir tous les attributs d'un Etat, un territoire, une langue, des traditions communes, une culture.

Ce repli identitaire que l'on constate actuellement au Royaume-Uni avec le Brexit qui déchire la classe politique, mine l'économie et divise le peuple n'est pas fait pour donner un nouvel élan à l'Union Européenne qui doit définir une nouvelle vision pour ne pas apparaître comme seulement un marché unique.

On sait que la Chine vise la conquête par le commerce et la technologie et que les Etats-Unis de Donald Trump sont centrés sur les intérêts économiques américains exclusifs (America fist) alors qu'au-delà de ses objectifs nous avons collectivement des défis à relever sur la transition énergétique.

Dans ce contexte l'Europe peut et doit définir une grande ambition politique car elle a les moyens économiques et financiers pour relever les défis de demain, encore faut-il une volonté politique commune.

2 – La fragmentation de l'Europe est-elle inéluctable ?

Le Brexit est là pour nous rappeler que nous assistons à une double crise en Europe.

D'une part, la dérive ultralibérale de la dérégulation engagée par l'Union européenne a nourri le scepticisme des peuples qui s'estiment mal protégés par une mondialisation sans gouvernance et sans éthique.

D'autre part, l'idéologie du multiculturalisme a favorisé une immigration incontrôlée qui nourrit aujourd'hui le fondamentalisme islamiste qui désintègre au lieu précisément de favoriser l'intégration.

Face à ces craintes, nous assistons à un repli identitaire lié à une immigration considérée comme négative, car non maîtrisée, qui donne le sentiment que notre identité, notre culture, nos valeurs peuvent demain être affectées par ces vagues migratoires qui remettent en cause le fondement même des démocraties, qui subissent plutôt qu'elles ne maîtrisent ce phénomène.

L'émergence dans la plupart des pays européens de partis xénophobes, nationalistes et populistes, n'est que le résultat de cette crainte des peuples européens de perdre leur identité, au-delà de l'insécurité que ces migrations inspirent.

Toutefois ces partis n'ont pas pour seules revendications la politique migratoire.

L'Occident dans son ensemble est confronté à des problèmes internes qu'il a du mal à régler : une croissance économique relativement faible, un chômage parfois élevé (Espagne, Grèce et même la France qui ne parvient pas à descendre sous les 5,9millions de chômeurs) un vieillissement de la population, notamment en France et en Allemagne qui s'accompagne d'une stagnation démographique et dans certains pays, une corruption endémique dans les affaires qui mine la confiance du peuple vis-à-vis des politiques.

L'ensemble de ces éléments font que les peuples ne font plus confiance aux partis politiques traditionnels pour résoudre ces problèmes de société qui conditionnent directement la qualité de vie de nos concitoyens.

D'où l'émergence de partis politiques d'extrême droite ou populistes qui veulent remettre le citoyen au coeur de l'action politique sans trop préciser la façon dont ils entendent le faire puisqu'ils se gardent bien de remettre en cause la démocratie représentative.

Le mouvement des gilets jaunes en France est emblématique de cette réaction des peuples qui, d'une part, ne font plus confiance aux dirigeants en place pour résoudre leurs difficultés, d'autre part remettent en question la démocratie représentative en rappelant que le peuple est souverain.

Cette évolution est propice à l'émergence de revendications identitaires qui dans la culture occidentale marquée par un indéniable individualisme ne peut que renforcer le sentiment que l'action publique est davantage centrée sur l'intégration de populations étrangères qui se voient octroyées des avantages déniés aux autochtones. (logement, aides sociales, gratuité des soins, etc ...)

Il est indéniable que l'émergence de partis politiques d'extrême droite en Europe ne tient pas qu'à des problématiques économiques ou sociales mais aussi à la question cruciale de l'immigration.

La refondation de la politique migratoire en Europe n'est plus un sujet tabou, mais est au coeur des politiques européennes.

La porosité de l'espace Schengen a entraîné de la part de certains Etats membres la nécessité de reprendre le contrôle de leurs frontières pour maîtriser les flux migratoires. L'Europe ne semble pas remettre en question le droit d'asile mais souhaite mettre un terme à une immigration subie plutôt que choisie, comme c'est souvent le cas.

Ce qui est en effet envisagé c'est à la fois refonder Schengen pour renforcer la protection de nos frontières extérieures avec l'ensemble des Etats qui partageraient cet objectif, et de modifier le règlement de Dublin qui stipule, notamment, que seul l'Etat par lequel les demandeurs d'asile sont entrés en Europe est responsable de l'examen de leur situation.

En réalité, au terme de six à dix-huit mois d'attente, un migrant peut déposer une demande d'asile dans un autre Etat de l'Union Européenne. Certains le font souvent après avoir été déboutés une première fois dans

un Etat membre. Ces personnes sont devenues le principal problème de la politique migratoire dans l'Union, ces « mouvements secondaires » créant des tensions entre les Etats membres. Par exemple, un tiers des demandeurs d'asile en France sont des « dublinés », en provenance d'un autre pays européen. C'est la raison pour laquelle la Commission européenne voudrait allonger à huit ans la durée de responsabilité du pays d'entrée

Aujourd'hui en Europe de nombreux partis politiques se montrent résolument xénophobes en présentant l'immigration comme un danger pour la liberté et l'identité des peuples européens et font pression sur leurs gouvernements pour infléchir les politiques migratoires.

Ce repli identitaire peut paraître légitime car un Etat souverain se doit de protéger ses frontières et de maîtriser ses flux migratoires.

C'est le cas en Italie avec Le leader de la Ligue, Matteo Salvini, en Hongrie avec Victor Orban, en Allemagne avec l'AFD, en Autriche avec le FPÖ et son chancelier Sébastien Kurz, avec le parti du peuple Danois (Les vrais Finlandais) le parti pour la liberté néerlandais (PPV) le parti d'extrême droite tchèque SPD (liberté et démocratie) et en France avec le Rassemblement National.

En Estonie, l'extrême droite est rentrée au gouvernement sous la direction du centriste et Premier Ministre Jüri Ratas alors que ce parti, qui se dit conservateur (EKRE) n'est arrivé qu'en 3ème position lors des législatives du 3 mars avec 17,8 % des votes.

Créé en 2015, l'EKRE, parti eurosceptique et anti-migrants, a fait campagne sur le rejet des élites et du multiculturalisme, du droit à l'avortement, des droits des homosexuels et de ceux de la minorité russophone.

Ces évolutions ont deux conséquences, d'une part elles fracturent et divisent les européens à un moment de l'histoire où l'Europe devrait au contraire se donner un nouvel élan et notamment, envisager la politique migratoire comme une opportunité face, notamment, au ralentissement démographique et au vieillissement de sa population, d'autre part elles conduisent les partis de gouvernement, les médias et les opinions publiques à faire de ce sujet un élément central de leur préoccupation et à occulter les vrais problèmes.

A cet égard il est instructif d'analyser les évolutions démographiques dans le Monde depuis 1950 à ce jour, la démographie déterminant le dynamisme et la puissance des Etats.

C'est ainsi que la proportion des Européens (Russes compris) et des Nord-Américains, qui était de 33 % en 1900, de 17 % en 2000, devrait être de 12 % vers 2025.

Aujourd'hui l'Europe et la Russie comptent 730 millions d'habitants et vont connaître dans les années qui viennent un déclin démographique progressif du fait du vieillissement de leur population et de la faiblesse de leur natalité.

Parallèlement, l'Asie et l'Afrique représentent aujourd'hui plus de 4 milliards d'habitants (Afrique : 900 000, Inde, 1,339 milliard, Chine, 1,386 milliard, Indonésie 230 millions)

Seuls les Etats-Unis avec 326 millions d'habitants se classent en 3ème position d'un point de vue démographique, derrière l'Inde et la Chine, même si cette dernière connaît un vieillissement important de sa population.

Mais c'est aussi le cas de l'Europe et du Japon vieillissant du fait de son endogamie.

L'Allemagne, pays le plus peuplé d'Europe après la Russie, est passé de la 5ème place en 1900 à la 14ème en 2005 et ne sera plus dans les vingt premiers d'ici quelques années, déjà dépassée par le Brésil (200 millions) le Pakistan (160 millions) le Bangladesh (150 millions) le Mexique (110 millions) ainsi que le Nigéria, le Vietnam, les Philippines et l'Ethiopie.

La conséquence majeure de la relative stagnation ou du faible développement d'une population réside dans son vieillissement ce qui est le cas de l'Europe et du Japon notamment.

Mais ces évolutions ne peuvent pas être sans conséquences sur le dynamisme d'un pays et sa puissance. D'autant que la faiblesse de l'Europe réside essentiellement dans son incapacité à définir une politique étrangère commune et à mettre en place une armée européenne. Dans ces conditions des pays comme la France et L'Allemagne sont les seuls avec, dans une moindre mesure le Royaume-Uni, à contre balancer les puissances montantes que sont l'Inde et la Chine et à apparaître pour les Etats-Unis des alliés sur lesquels on peut compter. D'autant que le

Président américain a clairement exprimé sa volonté de voir l'Europe s'organiser pour sa défense ce qui est une nouvelle forme de la doctrine Monroe (1823) qui condamnait toute forme d'intervention européenne dans les affaires de l'Amérique et réciproquement aucune ingérence de l'Amérique dans les affaires européennes.

La Russie qui aimerait retrouver sa puissance et son influence du temps de la guerre froide (1948-1962) peine à retrouver cette ambition de jouer un rôle important sur la scène internationale. Elle dispose toutefois d'atouts indéniables, un territoire de 17 millions de kilomètres carrés, ce qui en fait l'Etat le plus vaste du monde, mais qui peut être aussi une faiblesse car l'occupation de la Sibérie est très parcellaire, une quasi indépendance énergétique, mais qui est confrontée à une décroissance de sa population et à une économie qui peine à se développer et à se diversifier. Ecartelée entre l'Europe et l'Asie, son centre de gravité démographique étant en Europe et son territoire couvrant l'ensemble de la masse asiatique, elle aura du mal, du fait d'une perte incontestable de sa puissance militaire et de son économie de se donner les moyens de son ambition géostratégique.

Même si l'Europe demeure le premier client de la Russie elle ne peut être considérée comme un allié sûr. Son rôle trouble en Ukraine, ses liens avec la Turquie et la Chine ne clarifient pas son ambition géostratégique et rien ne dit qu'elle aura les moyens économiques et humains à la hauteur du statut qu'elle prétend se donner.

3 – L'Union européenne peut-elle définir une politique migratoire consensuelle ?

Dans ce contexte les pays européens doivent définir une politique démographique en lien avec leurs problématiques propres, politiques natalistes notamment et recul de l'âge de départ à la retraite pour sauvegarder le système de retraite par répartition et leurs systèmes sociaux relativement protecteurs.

Mais ils doivent aussi collectivement définir une politique d'asile et migratoire qui puisse faire consensus en Europe.

Les situations de conflit dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, du Proche-Orient, d'Asie centrale et plus récemment en Lybie ont accéléré les migrations vers l'Europe.

Beaucoup de ces migrants demandent légitimement à bénéficier du droit d'asile, mais une majorité n'étant pas éligibles au statut de réfugiés, il est

très difficile pour un Etat de les débouter du droit d'asile et de procéder à leur expulsion. Parallèlement les ONG humanitaires ne feraient pas que sauver des migrants mais faciliteraient leur passage, ce qui pourrait s'apparenter à un trafic d'êtres humains.

Toutefois, la définition d'une politique commune dans ce domaine est plus complexe à appliquer car il s'agit d'un sujet par définition régalién. En effet, l'attribution d'un permis d'entrée et de séjour aux ressortissants étrangers, comme la détermination des règles d'acquisition de la nationalité, sont une des prérogatives de l'Etat nation et ce alors même que les Etats européens ont décidé d'organiser la libre circulation des habitants au sein de l'Union européenne.

Cet espace de libre circulation ne peut aujourd'hui que contraindre les Etats de l'Union européenne à s'accorder sur une politique migratoire qui ne soit pas en contradiction avec ce principe et avec les valeurs humanitaires et de liberté.

C'est la raison pour laquelle le contrôle de l'accès à l'espace Schengen est primordial.

On peut comprendre que la décision adoptée à la majorité qualifiée de répartir les réfugiés sur tout le territoire de l'Union européenne, pour que tous les Etats membres contribuent à leur accueil – on a même parlé de quotas – ne pouvait que se heurter à un refus de certains Etats qui estiment qu'il s'agit là d'une atteinte à leur souveraineté.

Le groupe dit de Visegrad, nom d'un village Hongrois de 1800 habitants, et qui regroupe la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie, n'a pas manqué de manifester son refus vis-à-vis d'une telle mesure.

La question migratoire prend une ampleur particulière en raison de son caractère extrêmement clivant. Comment trouver un accord quand des citoyens européens estiment que l'on doit accueillir tous les migrants et d'autres qui les rejettent ou les différencient selon leur pays d'origine ou leur situation réelle (réfugiés politiques ou migrants économiques) ?

Ainsi deux postures inconciliables s'affrontent entre d'une part, les réactionnaires qui au nom de la préservation des identités nationales sont hostiles aux migrants, d'autre part, ceux qui estiment que l'on doit accepter toutes les migrations quelle qu'en soit la raison.

L'Allemagne qui défendit avec constance l'intégration dans l'UE des pays anciennement socialistes et qui entrèrent dans la zone mark, c'est-

à-dire la zone économique sous influence allemande, s'est trouvée confrontée à l'afflux sur son territoire d'immigrants

venus de ces pays, auxquels s'ajoutent les travailleurs venus de Turquie, les migrants Afghans ou ceux venus suite au conflit en Syrie.

On sait que, entre 2014 et 2018, les 28 Etats membres de l'Union européenne ont enregistré plus de 4,5 millions de demandes d'asile dont plus du quart pour la seule Allemagne, notamment en Bavière et que 1,5 millions de demandes d'asile ont été rejetées, ce qui a multiplié le nombre de personnes sans statut qui ont tenté leurs chances dans d'autres Etats de l'Union.

Après la nuit de Cologne en 2015, le débat s'est déplacé en Allemagne de l'accueil des réfugiés à la compatibilité de l'islam avec la culture allemande pour ne pas dire la culture occidentale.

Pour la première fois depuis 1945, l'extrême droite est entrée au Bundestag lors des élections de 2017 ; l'AFD (Alternative pour l'Allemagne) disposant de 94 sièges, faisant de ce parti la deuxième force d'opposition au Parlement.

Cologne a marqué la fin du « Wir schaffen das » d'Angela Merkel, malgré l'accord avec le dirigeant turc Recep Tayyip Erdogan, pour qu'il retienne les migrants dans son pays. Si depuis les arrivées de migrants se tarissent, le débat se poursuit, notamment sur les milliards d'euros consacrés aux réfugiés (23 milliards d'euros en 2018) même si 8 milliards sont destinés à lutter contre l'immigration et ses causes dans les pays de départ.

Toutefois, face aux pénuries de main-d'oeuvre, le Bundestag envisage d'ouvrir le territoire aux travailleurs non européens sous certaines conditions puisqu'il n'est, a priori, prévu que de n'en faire entrer que 25 000 par an, ce qui serait estimé nettement insuffisant pour combler les besoins en main-d'oeuvre.

Mais les conditions pour ces migrants seront particulièrement exigeantes puisqu'ils devront parler correctement la langue et posséder une formation professionnelle correspondant aux critères allemands.

L'Allemagne ne fermerait pas la porte aux migrants mais s'assurerait ainsi de recruter des étrangers souhaitant s'intégrer par le travail et non pas pour bénéficier uniquement des avantages sociaux.

La France, terre d'accueil du fait de son passé colonial, se trouve également toujours confrontée à une migration magrébine en provenance

du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie, mais aussi de la Lybie, depuis la déstabilisation de ce pays, et par une migration qui n'est pas récente, issue de l'Afrique francophone.

Les flux migratoires entrants sont parfaitement connus, l'Espagne, l'Italie, la Grèce tout comme Malte offrant des points d'entrée difficiles à contrôler, ce qui n'est pas sans créer des frictions entre pays européens qui ne partagent pas tous la même approche en matière migratoire.

Dans ces conditions on comprend mieux la difficulté de définir des critères consensuels en matière de droit d'asile et de politique migratoire qui soient conformes aux valeurs occidentales et à la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et partagés par l'ensemble des pays européens.

La problématique étant de contrôler et de maîtriser les flux migratoires entrants pour accueillir de préférence des étrangers dont l'Union européenne peut avoir besoin, par notamment une redéfinition de l'espace Schengen, qui peut ne pas comprendre l'ensemble des pays européens afin que les pays qui le souhaitent protègent mieux leurs frontières et de mettre en place dans ce nouveau cadre les moyens appropriés pour contrôler nos frontières extérieures et mettre un terme aux différents trafics, d'êtres humains, d'armes et de drogue.

Mais c'est aussi se protéger de toute menace terroriste, l'Europe étant une cible privilégiée de l'islamisme radical puisqu'elle héberge plus de 12 millions d'habitants d'origine musulmane, principalement en France, en Grande-Bretagne et en Allemagne.

D'autant que pour la mouvance salafiste, considérée comme la plus violente de l'islamisme, l'Europe est considérée comme une terre de combat, c'est-à-dire de djihad (guerre sainte).

On sait que la sécurité de l'Europe repose largement sur ses frontières extérieures qui représentent 13 000 kilomètres mais également 66 000 kilomètres de côtes.

Mais protéger les frontières extérieures ce n'est pas que contrôler l'immigration illégale, c'est aussi assurer la libre circulation en Europe qui est à la base de l'accord de Schengen signé en 1985 par la France, l'Allemagne et les pays du Benelux et qui concerne aujourd'hui 26 Etats. Il semble désormais qu'il y ait un consensus, face à la pression de plusieurs gouvernements, pour renforcer les moyens de l'agence Frontex chargée de la gestion des frontières et des migrations dont le budget

passerait de 13 milliards d'euros à 34 milliards et ses effectifs de 1500 agents à 10 000 d'ici 2027.

Mais il faut aussi s'attaquer plus efficacement aux causes réelles des migrations que ce soit les conflits armés ou la famine et aider les pays concernés pour qu'ils retrouvent stabilité, développement et redressement de leur économie.

Si les pays européens ne parviennent pas, à la fois, à mieux contrôler leurs frontières et parallèlement à aider les pays concernés à stabiliser leur situation et à développer leur économie, la situation deviendra ingérable et source de divisions et de conflits entre les pays de l'Union Européenne.